

avec
Vous



+ facile
+ rapide

Le contrat multi-services

sur les départements 54, 57, 67 et 88

 **03 56 37 00 32**

Pour plus de sérénité dans l'entretien de votre logement, découvrez le contrat multi-services : un prestataire de services joignable 7j/7 et 24h/24 pour programmer vos interventions en semaine. Et c'est inclus dans vos charges* !

ICF HABITAT



Qui fait quoi ? dans l'entretien du logement

Ce document vous décrit les responsabilités légales de chacun dans l'entretien du logement et les prestations du contrat multi-services dans votre département.

La responsabilité d'ICF Habitat

ICF Habitat a la responsabilité de réaliser les grosses réparations sur les canalisations d'eau ou de gaz, les colonnes d'eaux usées, les portes d'entrée, les toitures ou façades...

Pour s'assurer du bon fonctionnement de ses équipements, ICF Habitat souscrit également des contrats avec des entreprises qualifiées qui interviennent sur les réseaux sanitaires, le chauffage/ chauffe-eau, la robinetterie, les ascenseurs, les aires de jeux, les portes de garage, la dératisation, désinsectisation et désinfection des vide-ordures.

Vous pouvez retrouver la liste des sociétés sous-contrat affichée dans les halls de votre résidence.

La responsabilité des locataires

En tant que locataire, vous avez la charge de l'entretien courant et des petites réparations du logement (joints silicone, siphon, plinthes, bas de portes, état des sols, réglage des portes et fenêtres, refixation des prises et interrupteurs ...).

Aussi, dans le cadre de l'entretien du patrimoine et du développement de la qualité du service rendu aux locataires, ICF Habitat Nord-Est et les associations de locataires se sont rapprochés afin de conclure un accord collectif de patrimoine portant sur la mise en place d'un contrat multi-services pour apporter des solutions abordables et simples d'utilisation.

Le contrat multi-services

Le contrat multi-services vous permet de faire appel à un prestataire de services agréé par ICF Habitat Nord-Est, pour l'entretien de votre logement. Vous bénéficiez avec celui-ci de délais d'intervention courts et contractualisés sur les interventions décrites dans ce document, hors dégradations volontaires.

Le contrat multi-services prévoit également une visite préventive tous les deux ans. En résumé, une visite préventive typique dans le cadre d'un contrat multi-services couvrira un large éventail d'aspects de l'entretien et de la maintenance du bien immobilier, visant à assurer son bon fonctionnement, sa sécurité et sa durabilité à long terme.

Ses avantages

- 1 Un accès à un service de réparation**
Vous accédez, autant de fois que nécessaire dans l'année, à un service de réparation des désordres constatés dans votre logement. Vous n'avez rien à payer en plus : ce service est déjà inclus dans ce que vous payez tous les mois à ICF Habitat*, et vous n'avez plus besoin de chercher une entreprise pour les réparations locatives à votre charge.
- 2 Un interlocuteur unique**
Le prestataire de services est joignable 24h/24 et 7j/7 au **03 56 37 00 32**
- 3 Plusieurs interventions possibles**
Il vous est possible de faire la demande de réparation de plusieurs équipements en un seul rendez-vous.
- 4 Des délais d'intervention courts et contractualisés**
Le prestataire s'engage à vous informer la date et le créneau de son intervention, en respectant les rendez-vous.

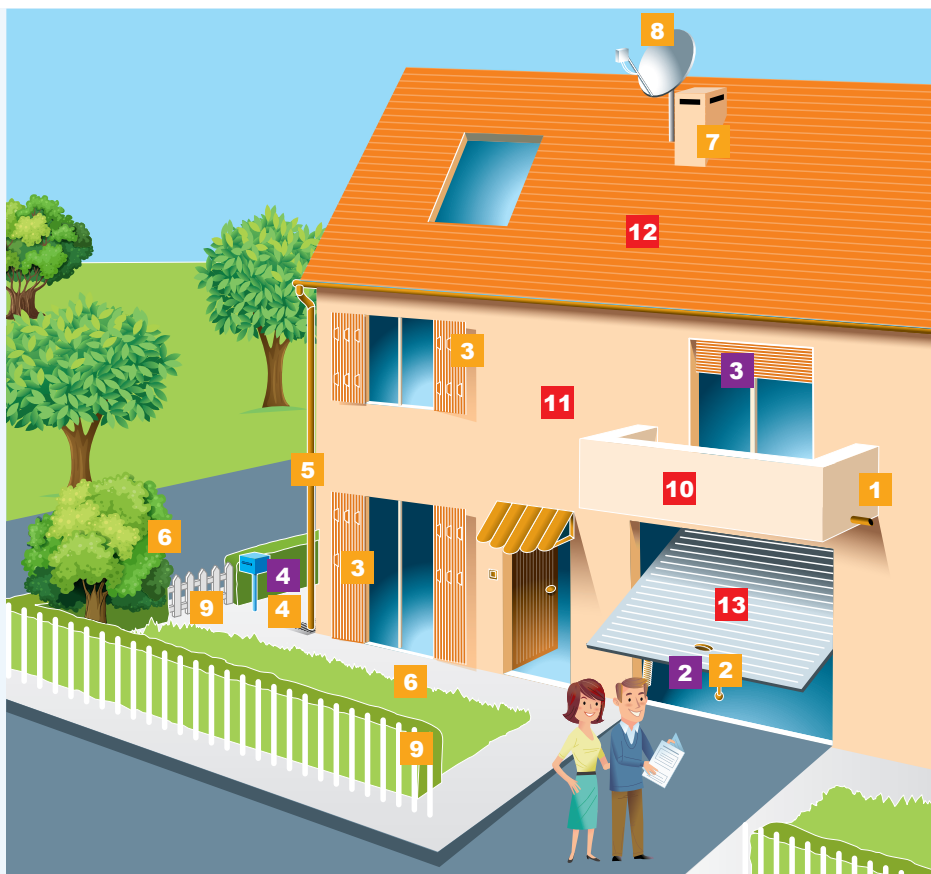
Quelques délais indicatifs du lundi au vendredi :

Plomberie, menuiserie, quincaillerie et électricité : 5 jours

Urgence (fuite d'eau non maîtrisable, problème ou absence d'électricité) : 24 heures

Qui fait quoi ?

à l'extérieur du logement individuel



Contrat multi-services

(Prestations incluses)

- 2. Entretien, réparation de la porte du garage (poignée, serrure, chaînette, ressorts) pour les box individuels rattachés au logement
- 3. Entretien et réparation des volets roulants (sangle, enrouleurs, manivelles et lames) et persiennes*
- 4. Entretien et remplacement de la serrure de boîte aux lettres

Locataire

- 1. Nettoyage du balcon et débouchage de l'évacuation
- 2. Peinture de la porte du garage pour les box individuels
- 3. Entretien et réparation des volets battants
- 4. Entretien de la boîte aux lettres
- 5. Nettoyage des gouttières et tuyaux
- 6. Élagage des arbres, entretien des haies et espaces verts
- 7. Ramonage du conduit de cheminée
- 8. Antenne TV et parabole
- 9. Entretien des barrières et des portails

ICF Habitat

- 10. Entretien du garde-corps du balcon
- 11. Entretien des façades
- 12. Entretien des toitures
- 13. Remplacement de la porte de garage



À titre indicatif

* Hors contrat multi-services, la recherche d'une panne sur volet roulant coûte à elle seule 87 € TTC en moyenne

Qui fait quoi ?

à l'extérieur du logement collectif



Contrat multi-services

(Prestations incluses)

- 17. Entretien et remplacement de la serrure de boîte aux lettres*
- 19. Entretien et réparation des volets roulants (sangle, enrouleurs, manivelles et lames) et persiennes

Locataire

- 18. Nettoyage du balcon et débouchage de l'évacuation
- 19. Entretien et réparation des volets battants
- 20. Entretien et nettoyage des caves et garages

ICF Habitat

- 1. Remplacement et peinture de la porte de garage pour les parkings collectifs
- 2. Entretien des façades
- 3. Entretien du garde-corps du balcon
- 4. Entretien de la boîte aux lettres (porte)
- 5. Nettoyage des gouttières et tuyaux
- 6. Toitures
- 7. Élagage des arbres

Contrat d'entretien

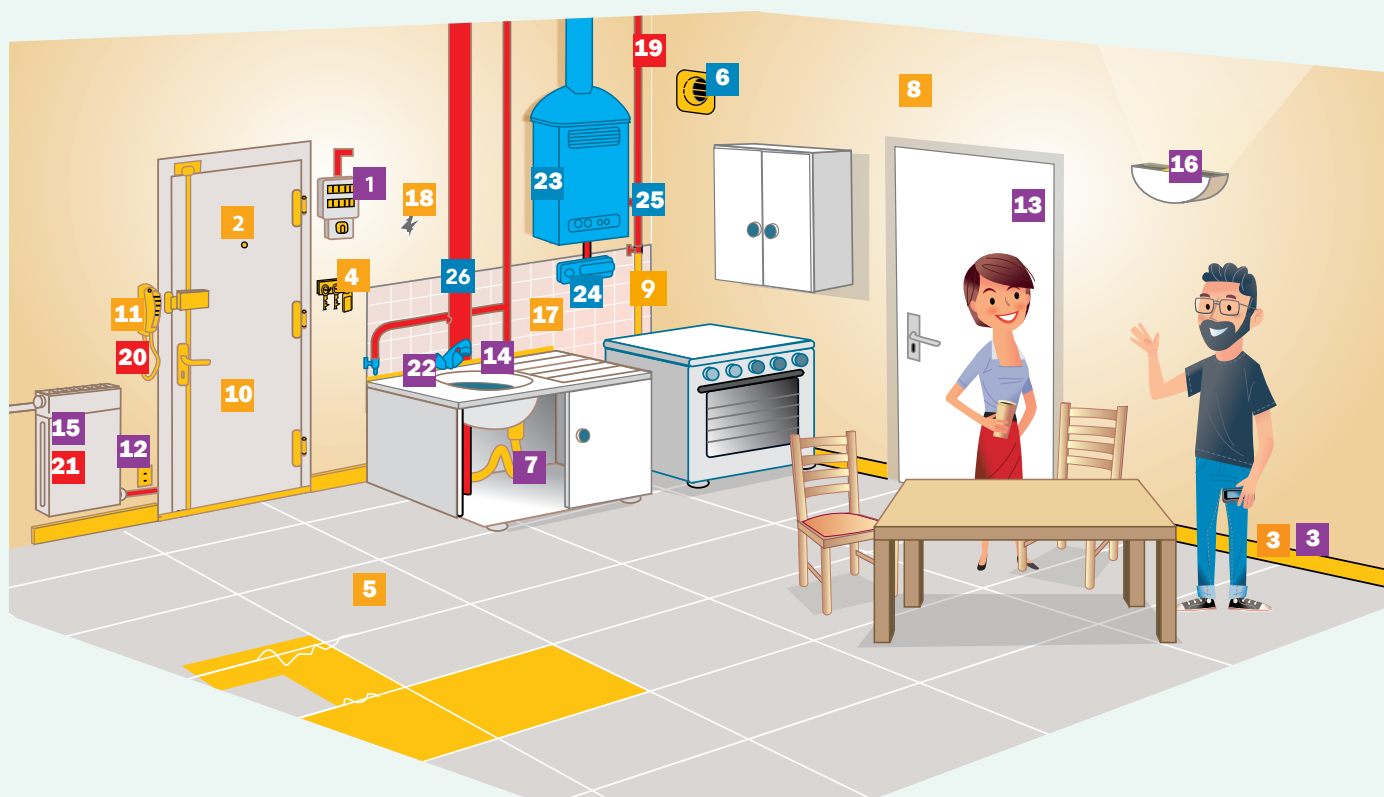
- 8. Antenne TV et parabole collective
- 9. Entretien des espaces verts
- 10. Ramonage du conduit de cheminée et des conduits de ventilation
- 11. Ascenseur
- 12. Entretien de la porte automatique, du portail, barrière ou plots rétractables (parking collectif)
- 13. Entretien ménager
- 14. Sortie des conteneurs ordures ménagères
- 15. Aires de jeux
- 16. Compteur électrique



À titre indicatif

* Hors contrat multi-services, le changement d'une serrure de boîte aux lettres coûte 97 € TTC en moyenne

Qui fait quoi ? dans la cuisine



Contrat multi-services

(Prestations incluses)

1. Vérification du tableau électrique jusqu'au remplacement des disjoncteurs défectueux
3. Refixation des plinthes
7. Débouchage du siphon et des évacuations horizontales
12. Entretien des interrupteurs et prises de courant
13. Fenêtres et portes (graissage gongs, charnières, serrures, paumelles, poignées, crémones)*
14. Remplacement des joints vétustes
15. Petit entretien des convecteurs
16. Entretien des douilles et DCL (hors ampoules et appliques)
22. Entretien de la robinetterie

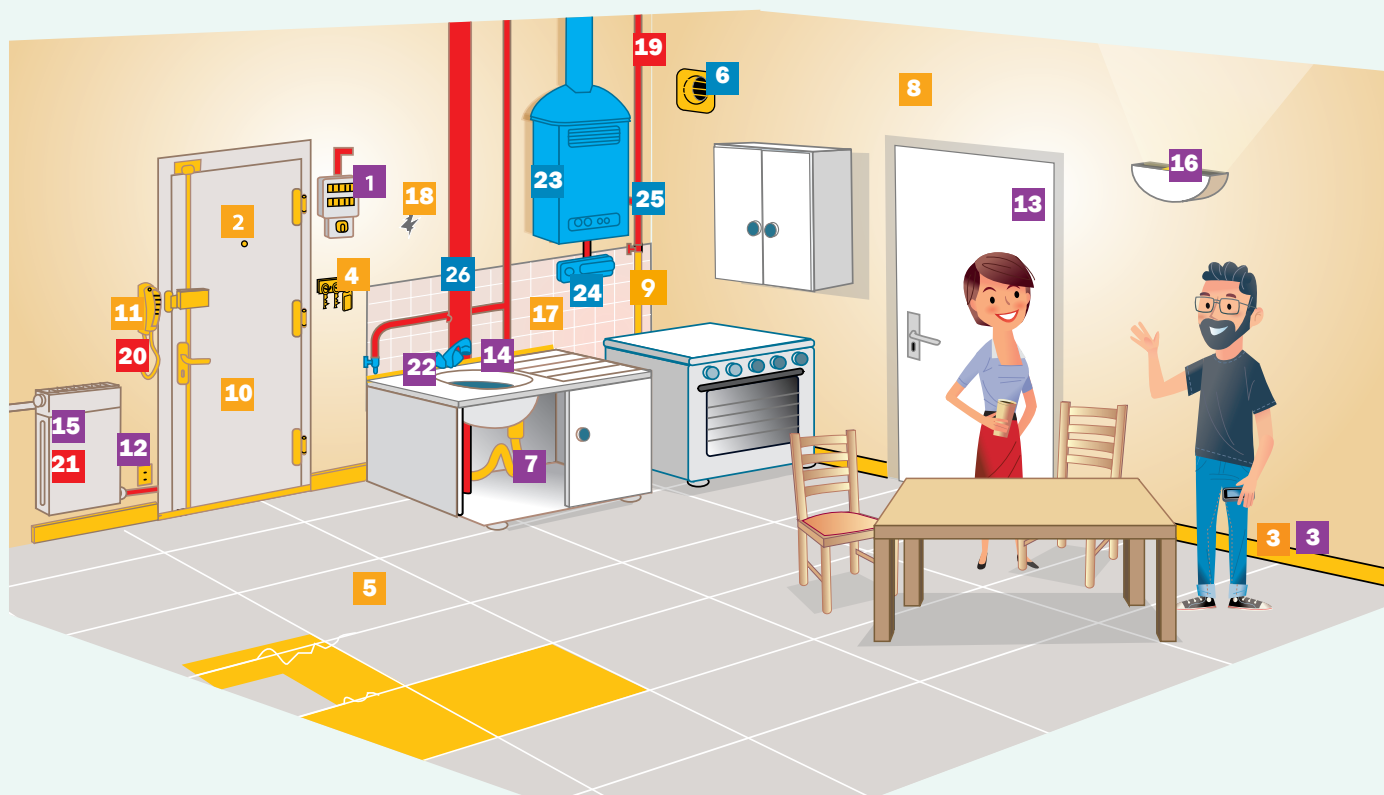
ICF Habitat

19. Tuyaux d'arrivée générale, eau et gaz
20. Maintenance du fonctionnement de l'interphone
21. Changement des convecteurs après usure normale



À titre indicatif

* Hors contrat multi-services, la révision d'une fenêtre ou porte coûte 97 € TTC en moyenne



Locataire

- 2. Entretien du micro-viseur (judas) de la porte d'entrée
- 3. Entretien des plinthes
- 4. Entretien et remplacement des clés et badges
- 5. Entretien sols et parquets
- 8. Reprise des peintures (plafonds, murs et boiseries)
- 9. Remplacement du flexible de gaz : vérification de la date de validité (à remplacer dès que la date est atteinte)
- 10. Remplacement de la porte d'entrée du logement (en cas de détérioration)
- 11. Remplacement du combiné interphone (en cas de détérioration)
- 14. Remplacement des vitres cassées*
- 16. Entretien des points lumineux (applique, ampoules)
- 17. Nettoyage des faïences (ne pas les percer)
- 18. Comblement des trous de fixation dans les murs

Contrat d'entretien

- 6. Entretien des bouches d'aération
- 23. Entretien de la chaudière et des bouches VMC
- 24. Entretien du thermostat d'ambiance (piles à la charge du locataire)
- 25. Entretien des compteurs d'eau
- 26. Entretien des tuyaux d'évacuation des eaux usées verticaux en habitat collectif uniquement



À titre indicatif

* Hors contrat multi-services, le remplacement des joints vétustes coûte 38 €/ML + 22€ déplacement en moyenne

Qui fait quoi ? dans la salle de bain



Contrat multi-services

(Prestations incluses)

- 2. Entretien des abattants WC
- 3. Entretien du mécanisme WC
- 6. Entretien des douilles et DCL (hors ampoules et appliques)
- 7. Entretien des interrupteurs et prises de courant
- 8. Fenêtres et portes (graissage gongs, charnières, serrures, paumelles, poignées, crémones)
- 9. Nettoyage des dépôts de calcaire pour les WC
- 10. Débouchage du siphon et des évacuations horizontales, débouchage / évacuation des WC jusqu'à un mètre. Pour les immeubles collectifs voir le point 18*
- 12. Remplacement des joints vétustes
- 14. Refixation des plinthes
- 15. Remplacement du flexible et de la tête de douche
- 16. Entretien des joints silicone
- 17. Remplacement du joint de la sortie WC
- 20. Entretien de la robinetterie

Locataire

- 4. Entretien des faïences (ne pas les percer)
- 5. Reprise des peintures (plafonds, murs et boiseries)

- 6. Entretien des points lumineux (applique, ampoules)
- 9. Nettoyage des dépôts de calcaire sur les appareils sanitaires
- 11. Entretien des sols et parquets
- 12. Remplacement des vitres cassées
- 13. Reprise des papiers peints
- 14. Entretien des plinthes

Contrat d'entretien

- 1. Entretien des bouches d'aération (à ne pas boucher)
- 18. Entretien des tuyaux d'évacuation des eaux usées verticaux en habitat collectif uniquement
- 19. Entretien du ballon d'eau chaude



À titre indicatif

* Hors contrat multi-services, le débouchage de canalisations privatives coûte 141 € TTC + 22 € déplacement

Qui fait quoi ?

dans le séjour ou les chambres



Contrat multi-services

(Prestations incluses)

1. Dispositif de fermeture de porte de placard
2. Interrupteurs et prises de courant (nettoyage et remplacement)
3. La prise TV et la prise RJ45 «téléphone» (hors problème de réseau)*
5. Entretien des douilles et DCL (hors ampoules et appliques)
6. Fenêtres et portes (graissage, gongs, charnières, serrures, paumelles, poignées, crémones)
7. Remplacement des joints vétustes
12. Fixation des plinthes
13. Vérification du DAAF jusqu'au remplacement si nécessaire

Locataire

1. Placards (étagères et portes)
4. Entretien sols et parquets
5. Point lumineux (applique, ampoule)
7. Remplacement des vitres cassées
9. Comblement des trous de fixation dans les murs
10. Reprise des peintures (plafonds, murs et boiseries)
11. Reprise des papiers peints
12. Entretien des plinthes
14. Peinture extérieure des fenêtres et volets bois

Contrat d'entretien

8. Entretien des bouches d'aération (à ne pas boucher)



À titre indicatif

* Hors contrat multi-services, le remplacement d'une prise TV coûte 27 € TTC en moyenne

Pour + d'informations sur votre contrat multi-services
dans les départements 54, 57, 67 et 88, rendez-vous sur notre site internet :



<https://www.icfhabitat.fr/groupe/le-contrat-multi-services-sur-les-departements-54-57-67>

ICF HABITAT

